

Conseil Municipal du 3 décembre 2014

Motion sur le projet de traité transatlantique de commerce et d'investissement TAFTA (Transatlantic Free Trade Area)

Le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis entamaient des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ou zone de libre-échange transatlantique (TAFTA).

Nous devons rester vigilants au regard des risques que la conclusion des accords pourrait faire porter sur l'Europe et ses citoyens.

Nous regrettons tout d'abord que les Parlements nationaux soient totalement tenus à l'écart des enjeux de la négociation. Par ailleurs, le fait que les négociations soient menées dans le secret pose un problème démocratique et empêche la tenue d'un débat public basé sur des faits plutôt que sur des rumeurs.

L'Europe se distingue des États-Unis par un certain nombre de normes et de réglementations auxquelles nous sommes très attachés. Nous ne voulons pas que soient remis en cause nos choix de société en matière d'éthique, de droit du travail, de santé et de sécurité alimentaire. Nous ne souhaitons pas non plus que soit inclus un mécanisme d'arbitrage privé permettant à des entreprises d'attaquer des Etats ou des collectivités locales qui édicteraient des normes qu'elles jugent inacceptables.

Par ailleurs, plusieurs dispositions du mandat confié aux négociateurs européens remettent en cause les prérogatives des collectivités territoriales telles que définies dans la Constitution et par la législation.

Le 4 novembre 2014, le Conseil de l'Union européenne rendait enfin public le mandat de négociation du projet de traité.

Le mandat assigne 3 objectifs à l'accord :

- Accroître le commerce (biens et services) et les investissements entre l'UE et les Etats-Unis, en supprimant les droits de douane et en rapprochant les réglementations (règlements techniques, normes et procédures d'approbation, droits de propriété intellectuelle). Par ailleurs, la création d'un mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et un Etat (« structure d'arbitrage ») est prévue.
- Développer l'accès mutuel aux marchés publics « à tous les niveaux administratifs (national, régional, local) et dans les domaines des services publics ».
- Préserver la diversité culturelle et linguistique de l'UE, permettre à l'UE et à ses Etats membres de conserver les mesures visant à soutenir le secteur culturel.

Les négociations en cours sont très critiquées. Le risque d'affaiblissement des normes européennes (sanitaires, phytosanitaires, de protection des marques et brevets, de protection des données personnelles, etc.) est réel.

Par ailleurs, le recours à un arbitre privé pour régler les différends entre les investisseurs et un Etat est contestable dans sa mise en œuvre (risque de coûts élevés pour les Etats) comme dans ses implications politiques (remise en cause de la capacité de légiférer).

A l'issue des négociations, le Conseil de l'Union européenne conclura l'accord définitif, à la condition que le texte soit approuvé par le Parlement européen et ratifié par les Etats membres.

Des accords de partenariat, aussi souhaitables soient-ils, doivent respecter nos choix de société, nos modes de vie, et ne pas fragiliser notre modèle social, culturel et environnemental.

Le Conseil Municipal de Mouans-Sartoux demande :

- La diffusion publique des éléments de la négociation favorisant ainsi un débat public sur le partenariat envisagé ;

- Au gouvernement de s'opposer et à l'Assemblée nationale d'opposer son veto à tout accord qui remettrait en question le cadre réglementaire en matière de normes sociales, d'environnement, de santé, de diversité culturelle et linguistique et de protection des citoyens.

En outre, le Conseil municipal réaffirme l'attachement de la ville de Mouans-Sartoux à des échanges équilibrés respectueux de notre modèle de solidarité et d'éthique.

Il réaffirme l'attachement de la ville de Mouans-Sartoux aux services publics et à leur gestion en régie.

Il soutiendra une politique d'achat éthiquement, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.